

DECLARATION INTERSYNDICALE

Monsieur le Président du Conseil d'administration de Voies Navigables de France,
Mesdames et messieurs les Administrateurs,

Depuis plusieurs années, les personnels de VNF subissent des réorganisations incessantes qui se traduisent par des surcharges de travail, des mobilités géographiques ou fonctionnelles, et dans de nombreux cas, par des pertes de rémunération. Ces pertes de rémunération sont actuellement compensées par le décret ICT, dont les dispositions viennent à expiration le 31 décembre 2017.

Les très nombreux agents de toutes les DT concernées par des réorganisations s'inquiètent, à juste titre, de l'absence de dispositif permettant de prolonger ou de mettre en œuvre ces mesures d'accompagnement à partir du 1^{er} janvier 2018.

Le précédent Directeur Général de VNF s'était engagé, en votre nom, à garantir le maintien de rémunération des personnels concernés pour une durée de 5 ans. **Monsieur le Président, Monsieur le directeur général et messieurs les représentants du gouvernement, les personnels de VNF attendent que cet engagement soit tenu avec la sortie sans délai du décret ITA !**

Vous soumettez, ce jour, au vote des administrateurs du CA le projet de budget 2018, ce projet entérine une baisse d'effectif de 98 ETP. Nous avons compris que cette baisse, sans précédent pour l'établissement, sera suivie par d'autres du même ordre, voir pire, dans les années à venir avec le programme « **Action Publique 2022** ». Face à cette destruction programmée de notre EPA, allez-vous rester inerte ou bien allez-vous combattre cette hémorragie?

Enfin, l'ensemble des personnels de l'établissement, quels que soient leurs statuts, subissent les effets du plafonnement de la masse salariale, qui se traduit par un blocage de leurs régimes indemnitaires et, de fait, une perte de pouvoir d'achat. Nous tenons à relayer leur très vif mécontentement et à exiger l'ouverture rapide d'une véritable négociation sur ces thématiques en 2018.

Monsieur le président, Monsieur le directeur général et Mesdames et Messieurs les représentants du gouvernement quelles sont les réponses que vous pouvez apporter pour rassurer le personnel et répondre à ses inquiétudes grandissantes ?

Nous nous faisons l'écho de la colère montante des personnels qui exigent des réponses et surtout des mesures à défaut, ils sauront se faire entendre !

L'intersyndicale CFDT- FO de VNF